

Larmor-Baden. L'aménagement du camping Le Diben avorté

Le camping Le Diben, à Larmor-Baden (Morbihan), est dans le paysage communal depuis plus de quarante ans. Claude Le Pelvé, le gérant, souhaitait l'agrandir mais a vu son projet bloqué par la justice.

C'est la déception qui règne au camping Le Diben, situé, depuis une quarantaine d'années à Larmor-Baden (Morbihan). Alors que les réservations pour la période courant du dimanche 1^{er} mai au samedi 17 septembre 2022 battent leur plein et que le camping aura du mal, comme chaque année, à répondre à toutes les sollicitations, Claude Le Pelvé, le gérant, a vu son projet d'aménagement être tué dans l'œuf.

Des études réalisées et un permis déposé

Nous avons envisagé d'aménager la dernière petite partie historique du camping, mais nous avons eu la mauvaise surprise, après trois ans de préparation, de devoir faire face à un recours gracieux émis par quatre associations (1). Elles contestent notre projet. Il est question de nuisances sonores alors que nous sommes, ma famille et moi, les seuls voisins, avance le gérant.

Il poursuit en avançant les arguments des associations : l'aménagement serait effectué trop proche de la mer, alors qu'elle est à plusieurs centaines de mètres, ainsi que du marais du Pen En Toul, «tout aussi éloigné».

Son étonnement vient du fait que le projet a été soumis à tous les services administratifs concernés, après qu'ont été réalisées une étude environnementale et une étude publique. Tous avaient donné leur accord. Nous avons donc déposé un permis d'aménager à la mairie de Larmor-Baden.

Le terrain a été donc été préparé en vain, car la justice a donné raison à nos opposants. Claude Le Pelvé a ainsi engagé des dépenses pour rien dans cette période dramatique pour toutes les entreprises privées.

Un collectif citoyen pour le développement de la commune

Lors des travaux pour implanter la voie verte entre Baden et Larmor, le gérant avait autorisé la société Colas à stocker momentanément leurs engins de travaux sur ce terrain. Quelques jours plus tard, nous subissions une procédure en référé pour stopper les travaux sur le terrain. Les associations n'ont même pas pris la peine de se renseigner. Malgré l'absurdité de la situation, la justice leur a donné encore raison, regrette-t-il.

Selon lui, le dynamisme de la commune est mis à mal depuis des années par nombre de projets qui systématiquement sont contestés par quelques-uns. Pourtant nos commerces auraient bien besoin d'un apport substantiel de touristes l'été pour compenser le désert hivernal.

Il a également constitué un collectif citoyen pour le développement social et économique de la commune. Fort de ses 1 500 signataires et avec l'appui de la mairie, il n'est pas dit que la partie soit jouée.

Le maire exprime ses inquiétudes

Denis Bertholom, le maire de Larmor-Baden, a indiqué être dans l'attente du jugement, sur le fond, du Plan local d'urbanisme (PLU) en appel. Je pense que cela devrait intervenir d'ici trois à six mois.

Dans l'attente comme tout est lié, l'ensemble des projets est arrêté. L'ensemble de ces recours, sur le PLU, sur l'aménagement du camping, sur les projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments, sur les projets de lotissements met en danger la vie du village. Les magasins, la pharmacie, les professions libérales offrent un service à notre population toute l'année parce que des activités saisonnières, comme l'accueil au camping Le Diben, assurent une attractivité et des rentrées de ressources. Ce sont elles qui font vivre les services et la commune à l'année. Je m'inquiète car beaucoup de villages littoraux subissent des recours de ce type et certains sont devenus de vrai désert l'hiver. L'attractivité c'est la vie, c'est un ensemble.

(1) Fédération d'associations de protections de l'environnement du golfe du Morbihan ;
L'association Les Amis du chemin de ronde du Morbihan ; L'association Les Amis du golfe du Morbihan et l'association Qualité de la vie à Larmor-Baden.